



NOTE DE TRAVAIL

GROUPE D'EXPERTS DE LA FACILITATION (FALP/9)

NEUVIÈME RÉUNION

Montréal, 4 – 7 avril 2016

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Faits nouveaux dans le domaine de la facilitation à l'OACI

Le Groupe d'experts sera informé des faits nouveaux dans le domaine de la facilitation qui sont survenus à l'OACI depuis la réunion FALP/8, notamment des résultats du Forum aéronautique mondial de l'OACI (23-25 novembre 2015) et de la vingt-septième réunion du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation (14-18 mars 2016).

Résultat souhaité : Recommandations concernant les priorités du programme de travail du Groupe d'experts à soumettre à l'examen du Comité du transport aérien (ATC).

Point 2 : Faits nouveaux dans le domaine de la facilitation à l'ONU et dans d'autres organisations internationales

Le Groupe d'experts sera informé des faits nouveaux dans le domaine de la facilitation qui sont survenus à l'ONU et dans d'autres organisations internationales, l'accent étant mis sur la Résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité et les données concernant les passagers.

Résultat souhaité : Recommandations concernant les priorités du programme de travail du Groupe d'experts à soumettre à l'examen du Comité du transport aérien (ATC).

Point 3 : Amendements de l'Annexe 9

En vue de l'Amendement n° 26 de l'Annexe 9, le Groupe d'experts examinera des propositions de normes et pratiques recommandées (SARP) nouvelles ou révisées portant sur des questions telles que les renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV), les documents de voyage et les mineurs non accompagnés.

Résultat souhaité : Propositions d'amendement de l'Annexe 9.

Point 4 : Rapport du Groupe de travail sur les éléments indicatifs

Une mise à jour sera présentée au Groupe d'experts sur les travaux actuellement menés par son Groupe de travail sur les éléments indicatifs (WGGM), qui a été chargé d'examiner en profondeur les documents 9957, *Manuel de facilitation*, et 9636, *Signes internationaux destinés aux usagers des aéroports et des gares maritimes*, ainsi sur l'élaboration de nouveaux éléments indicatifs concernant les « processus en libre-service pour les passagers » et l'« amélioration du partage des informations sur les exigences en matière de données sur les passagers ».

Résultat souhaité : Rapports d'avancement ou propositions concernant l'élaboration de nouveaux éléments indicatifs et l'amendement d'éléments indicatifs existants.

Point 5 : Mise en œuvre de l'Annexe 9

Les États participant au Groupe d'experts seront invités à présenter des exposés sur la mise en œuvre des SARP de l'Annexe 9 en fonction de la campagne de l'OACI « Aucun pays laissé de côté » (NCLB), ainsi qu'à contribuer au renforcement des efforts de l'OACI visant à aider les États dans la mise en œuvre de l'Annexe 9.

Résultat souhaité : Recommandations visant à aider à faire en sorte que la mise en œuvre des SARP de l'Annexe 9 progresse et à ce qu'elle soit davantage harmonisée à l'échelle mondiale.

Point 6 : Questions diverses

Le Groupe d'experts sera invité à examiner des questions diverses concernant le Programme de facilitation de l'OACI.

Résultat souhaité : Recommandations relatives à des mesures visant à renforcer plus avant la facilitation du transport aérien.